COMPACT
3 Avenue Marie et Pierre Elhorga
Au cœur de Sutar – Bâtiment 3, étage 1
64600 ANGLET

BILAN SOCIAL
DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

BENLUX LOUVRES
174 RUE DE RIVOLI
75001 PARIS

BENLUX LOUVRES

Indicateur d'écart de rémunération annuelle brute moyenne par EQTP										
Catégorie socioprofessionnelle	Tranche d'âge	Rémunération Femmes	Rémunération Hommes	Ecart (%)	Ecart après seuil pertinence	Effectif Femmes	Effectif Hommes	Validité groupe	Effectifs validés	Ecart pondéré
Ouvriers	Moins de 30 ans									
	30 à 39 ans									
	40 à 49 ans									
	50 ans et plus									
Employés	Moins de 30 ans	33 535				4				
	30 à 39 ans	25 090	21 235	- 18.2	- 13.2	5	1			
	40 à 49 ans	28 652				10				
	50 ans et plus	31 878	25 667	- 24.2	- 19.2	38	3	1	41	- 19.20
Techniciens et agents de maitrise	Moins de 30 ans									
	30 à 39 ans	30 806				1				
	40 à 49 ans									
	50 ans et plus									
Ingénieurs et cadres	Moins de 30 ans									
	30 à 39 ans	56 395				2				
	40 à 49 ans									
	50 ans et plus	72 285				2				
Total		32 994	24 559	- 34.3	- 29.3	62	4		41	- 19.20
indicateur calculable (1=oui, 0=non) :										1
Indicateur d'écart de rémunération (%)										19.20
Note obtenue sur 40 (effectif = 56.06)										2

Indicateur d'écart de taux d'augmentations individuelles										
Catégorie socioprofessionnelle	Taux Femmes	Taux Hommes	Ecart (%)	Effectif Femmes	Effectif Hommes	Validité groupe	Effectifs validés	Ecart pondéré	Ecart absolu	Ecart salariés
Ouvriers						1				
Employés	15.8	25.0	9.2	57	4	1	61			
Techniciens et agents de maitrise				1		1	1			
Ingénieurs et cadres	75.0		- 75.0	4		1	4			
Total	19.4	25.0	5.6	62	4		66	5.60	5.60	0.20
indicateur calculable (1=oui, 0=non) :								0		
Indicateur d'écart d'augmentations (points de %)										
écart en nombre équivalent de salariés								0.20		
Note écart absolu de taux d'augmentation										
Note écart en nombre équivalent de salariés										
Note obtenue sur 35 (effectif = 56.06)										

Pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité			
	Effectif Femmes	Taux Femmes	Résultat
Salariées revenant de congé maternité			
indicateur calculable (1=oui, 0=non) :			0
Salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité (%)			
Note obtenue sur 15 (effectif = 56.06)			

Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations				
	Effectif Femmes	Effectif Hommes	Ensemble	Résultat
Salariés parmi les 10 plus hautes rémunérations	10		10	
indicateur calculable (1=oui, 0=non) :				1
Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations				
Note obtenue sur 10 (effectif = 56.06)				0

Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes

r	Indicateur calculable (1=oui ; 0=non)	Points obtenus	Nombre de points maximum de l'indicateur	Nombre de points maximum des indicateurs calculables
Indicateur 1 : Ecart des rémunérations	1,00	2	40	40
Indicateur 2 : écart du taux d'augmentation individuelles	0,00	0	35	
Indicateur 3 : Ecart de taux de promotions (1)	0		0	
Indicateur 4 : augmentation après retour de congé maternité	0	0	15	
Indicateur 5 : Salariés du sexe sous-représenté	1,00	0	10	10
Total des indicateurs calculables		**2**		**50**
INDEX (sur 100 points)		**4**		

(1) N'est pas à calculer car entreprise de -250 salariés

Pour rappel, les apprentis, les titulaires d'un contrat de professionnalisation, les salariés expatriés, ainsi que les salariés ayant moins de 6 mois de présence sont exclus du calcul de l'index.